

Fonds pour le développement durable et l'efficacité énergétique

Depuis 2013, la Ville de Gland perçoit une taxe sur votre facture d'électricité. Cette taxe alimente les fonds pour l'efficacité énergétique et pour le développement durable, qui vous permettent d'obtenir des subventions pour des actions en faveur de l'environnement.

En 2020, la Ville de Gland a distribué plus de 400 subventions ! En encourageant les nouveaux modes de mobilités, en favorisant les énergies renouvelables, en participant à la rénovation de bâtiments énergivores, nous contribuons ensemble à réduire l'impact environnemental de la Ville.

Merci à vous !

Cette année, nous sommes heureux de subventionner de nouvelles actions :

Le raccordement au chauffage à distance, afin de se chauffer aux énergies renouvelables

Les initiatives en faveur de la biodiversité, afin de redonner une place à la nature en ville

Le smart monitoring, qui vous permet de contrôler vos utilisations d'énergie et réduire le gaspillage d'énergie

Procédure de demande de subvention

Renseignez-vous !

Les formulaires et les directives municipales sont disponibles sur :

www.gland.ch/subventions-energie

Le Service des bâtiments et de l'urbanisme est à votre disposition pour toute information aux coordonnées ci-dessous.

Attention, certaines demandes (énergie solaire, assainissements des bâtiments, études RCP) doivent être soumises pour validation avant le début des travaux !

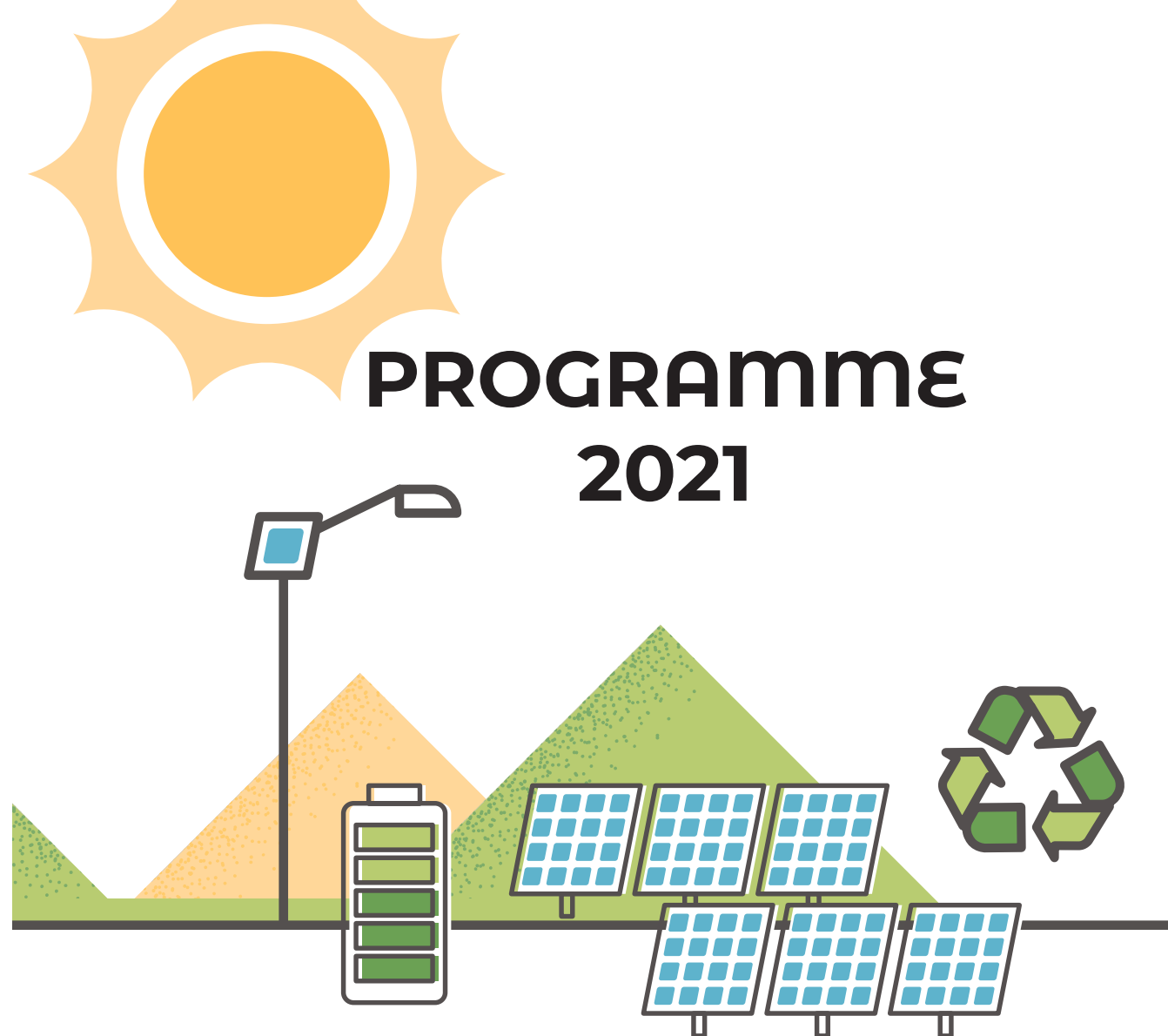
Remplissez le formulaire correspondant et réunissez les documents nécessaires.

Soumettez votre demande, par email, courrier postal ou en en le déposant au guichet du Service.

VILLE DE
Gland

Cité de l'énergie Gland
european energy award

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DE L'URBANISME
Chemin du Montoly 1 - 1196 Gland
www.gland.ch/subventions-energie
Tél. : +41 22 354 04 80 - E-mail : sbu@gland.ch



PROGRAMME 2021

Subventions pour le développement durable et pour l'efficacité énergétique

Regroupement dans le cadre de la consommation propre

Etude de faisabilité d'un RCP : 30% du coût, max CHF 2'000.-/site

Création d'un RCP : 20% du coût, max CHF 4'000.-

Solutions connectées pour l'intérieur

20% du coût, max CHF 500.-

Energie solaire

Panneaux photovoltaïques : CHF 500.- + CHF 500.-/kWc, max. CHF 4'000.-

Capteurs thermiques : 20% du coût de l'installation, max. CHF 4'000.-

Mobilité et énergie solaire

Autres

Récupération des eaux pluviales

Usage externe : 30% du coût, max. CHF 500.-

Avec réseau de distribution intérieur : 30% du coût, max. CHF 2'000.-

Vaisselle réutilisable

Location de vaisselle : 50% du coût, max. CHF 200.-/événement

Bâtiments

Chaleur

Chaudière à bûches :

forfait de CHF 3'000.-

Chaudière à pellets ou plaquettes :
< 25 kW: CHF 5'000.- -- > 25 kW: CHF 2'500.-
+ CHF 100.-/kW

> 50 kW: CHF 7'500.-

Pompe à chaleur :

20% du coût, max. CHF 4'000.-

Smart monitoring :

20% du coût de l'installation, max. CHF 500.-

Raccordement CAD : 15% de la taxe de raccordement, max. CHF 10'000.-

Audits

Audit Consom'Action : CHF 110.- par audit

Audit énergétique : 30% du prix subvention cantonale déduite, max CHF 2'000.-

Assainissement de l'enveloppe

Parois (murs, toitures, sols)

$U \leq 0.2$ W/m²K : CHF 60.-/m²,
max. CHF 20'000.- et 20% du coût

Parois vitrées

$U_g \leq 0.7$ W/m²K : CHF 80.-/m², max.
CHF 5'000.- et 20% du coût

Borne de recharge pour les véhicules électriques.

20% du coût des travaux, max. CHF 1'000.-

Deux-roues électrique

Vélo électrique lent : 20% du prix d'achat, max. CHF 300.-

Vélo électrique rapide, scooter électrique :

20% du prix d'achat, max. CHF 500.-

Batterie pour vélo, remorques pour vélo :

20% du prix d'achat, max. CHF 200.-

Abonnement mobilité

Premier abonnement Mobility :

80% du prix d'achat, max. 100.-

Publibike : 80% du prix d'achat, plafonné à CHF 100.-

TUG, CarPostal et Mobilis : 20% du prix d'achat, max. CHF 132.-

Biodiversité

Projet en faveur de la biodiversité :

20% du coût, max. CHF 2'000.-

Electroménager

Réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, lave-linge, aspirateur **A+++**

Plaques à induction (selon topten.ch)

Four A++ et A+++ 20% du prix d'achat, max. CHF 300.-

